



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Dates du Conseil Municipal	Numéros de délibérations	Résultats	Objets
9/14/2023	Délibération n°1	Approuvée	Signature d'une convention TAD Transport à la Demande
9/14/2023	Délibération n°2	Approuvée	Proposition d'un bail et d'un engagement formel de paiement pour un logement de la commune
9/14/2023	Délibération n°3	Approuvée	Mise en place de la nomenclature M57 abrégé à compter du 1er janvier 2024
9/14/2023	Délibération n°4	Approuvée	Vote du règlement du cimetière suite à l'installation du jardin des souvenirs
9/14/2023	Délibération n°5	Approuvée	Signature d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnements des écoles
9/14/2023	Délibération n°6	Approuvée	Vœu de soutien aux propositions du réseau des Missions Locales relatives à « France Travail »
9/14/2023	Délibération n°7	Approuvée	Vote d'une décision modificative au budget M 14 et M49
9/14/2023	Délibération n°8	Approuvée	Acceptation du DEVIS n°2300103 pour la reprise de trottoir devant le numéro 68 rue du vieux quartier
9/14/2023	Délibération n°9	Refusée	Vote pour une subvention à l'AFM Téléthon
9/14/2023	Délibération n°10	Ajoutée à l'ordre du jour : Approuvée	Devis pour la mise en place de PAC OFFICE sur les ordinateurs de la mairie et de l'école
9/14/2023	Délibération n°11	Ajoutée à l'ordre du jour : Approuvée	Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commande pour l'assainissement

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal. A compter du 1er juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.